



ADER
Nordmann & Dominique



ADER
Entreprises & Patrimoine

Communiqué de presse

JEAN PROUVÉ

(1901-1984)

Deux exceptionnelles tables
provenant du réfectoire de la
Résidence universitaire
Jean Zay à Antony.

&

conservées jusqu'alors
par le Crous de l'académie
de Versailles.

Vente le 3 juin 2022



Communiqué de presse

JEAN PROUVÉ

(1901-1984)

Deux exceptionnelles tables
provenant du réfectoire de la
Résidence universitaire
Jean Zay à Antony.

&

conservées jusqu'alors
par le Crous de l'académie
de Versailles.

Vente le 3 juin 2022

UN PROJET PARTENARIAL ET ÉCO-RESPONSABLE

Faire converger responsabilité sociale, environnementale et patrimoniale dans des projets de ventes aux enchères au bénéfice de notre mission d'amélioration des conditions de vie des étudiants : c'est l'ambition du projet mené par le Crous de Versailles avec Ader & Patrimoine grâce à l'appui de nombreux partenaires.

En décembre 2021, afin de pouvoir être inventorié, le mobilier de la Résidence Jean Zay a été déménagé pour les deux-tiers à la Préfecture de Nanterre et pour le tiers restant dans un entrepôt du service des domaines (DNID) en Seine-et-Marne. Ont été associés à ce premier tri et inventaire une équipe d'étudiants vacataires de l'académie de Versailles. Sans la mise à disposition à titre gratuit d'espaces de stockage par la Préfecture des Hauts-de-Seine et par la DNID, ce projet n'aurait pu voir le jour. A ce titre, le Crous de Versailles tient à leur exprimer sa gratitude.

Par ailleurs, l'établissement public a tenu à ce que son action s'inscrive dans une démarche environnementale et d'économie circulaire : réemploi, développement durable et insertion sociale. Si le premier objectif de cette vente est de donner une nouvelle vie à ce mobilier, les meubles qui sont dans un état d'usage trop avancé feront l'objet d'un traitement spécifique. La valorisation passera par la restauration et l'upcycling, méthode de travail consistant à créer un nouveau meuble à partir de la matière d'un meuble endommagé. Ils permettront à des jeunes apprentis de se former et de devenir, peut-être, les nouveaux designers de demain. Cette gestion des meubles endommagés s'opère grâce au partenariat avec des acteurs engagés dans la réhabilitation du mobilier usagé au service de l'insertion professionnelle et la transition écologique. Le Campus Versailles, installé dans la Grande Écurie du château de Versailles, contribuera à la restauration du mobilier dans le cadre de ses ateliers pédagogiques. Son objectif est de permettre un renouveau des métiers du patrimoine et de l'artisanat d'excellence.

Porteur d'une approche pédagogique fondée sur la pratique, le Campus Versailles, aux côtés d'autres acteurs de l'économie circulaire s'est associé à Ader Entreprises & Patrimoine et à Nicolas Nouvelet, dans ce projet ambitieux.

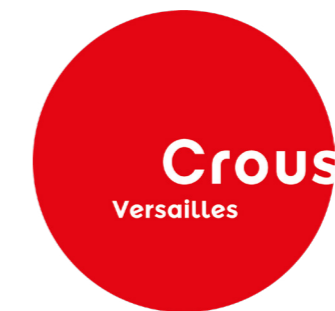
Une fois ce mobilier restauré, la vente des pièces permettra au Crous de financer la rénovation de logements étudiants. Le projet permet par ailleurs la valorisation du travail en situation réelle ainsi que l'accélération de l'insertion professionnelle des étudiants du Campus de Versailles et des employés des entreprises d'insertions partenaires, l'inscrivant ainsi au-delà d'une simple vente aux enchères publiques.

Laurence ASSOUS
Directrice générale du Crous de l'académie
de Versailles

DEUX MAISONS DE VENTE :



UN VENDEUR :



DES PARTENAIRES :



UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE :





Le Lieu de vie, bâtiment emblématique de Paris-Saclay



Accueil du Crous de l'académie de Versailles

Pourquoi le Crous vend-il aujourd'hui ?

Après avoir été stocké dans des conteneurs durant six ans, depuis décembre 2021, ce mobilier a été déménagé à la Préfecture de Nanterre et dans un entrepôt du service du Domaine (DNID) en Seine-et-Marne afin de pouvoir être inventorié et expertisé. Afin de libérer ces espaces de stockage prêtés pour une durée limitée et de valoriser au mieux des objets qui ont perdu leur usage au sein des résidences étudiantes, le Crous de l'académie de Versailles, avec le soutien de la DNID, s'est donc tourné vers Ader Entreprise & Patrimoine, filiale de la maison de ventes Ader, première maison de ventes dédiée à la valorisation du patrimoine des entreprises et des institutions.

La mission des Crous est d'améliorer les conditions de vie des étudiants et étudiantes, notamment par la gestion d'un parc locatif accessible. Le Crous de l'académie de Versailles s'étend sur un territoire dynamique : plus de 220 000 étudiants y suivent un cursus d'études supérieures. Le produit de ces ventes de ce mobilier permettra la rénovation de résidences afin de fournir de meilleures conditions d'hébergement aux étudiants de l'académie.

Ainsi, en plus de la vente aux enchères du 3 juin qui se déroulera à l'Hôtel Drouot, trois autres ventes seront organisées par Ader Entreprise & Patrimoine, avec le concours de Nicolas Nouvelet et en partenariat avec le Domaine (DNID)

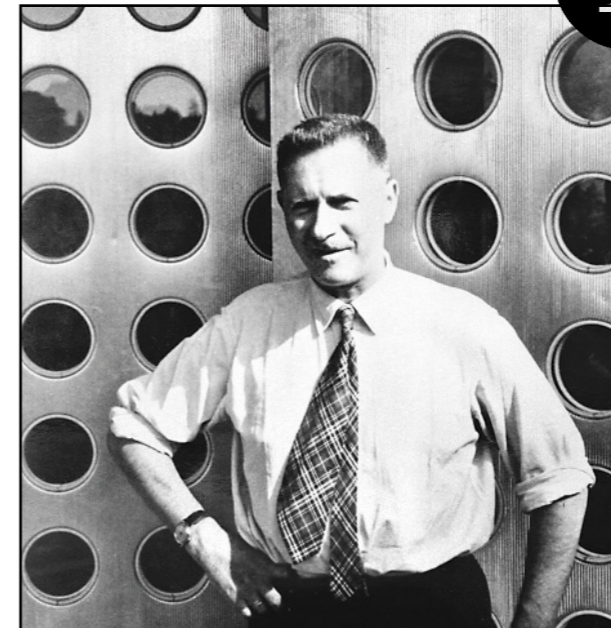
pour offrir une seconde vie au stock mobilier du Crous de l'académie de Versailles.

Une première vente aux enchères publique aura lieu à la Résidence universitaire Jean Zay à Antony le dimanche 15 mai 2022 à 15h. Les deux autres en ligne sur Drouot Online : l'une du 16 au 25 mai 2022 et la seconde du 1er au 16 septembre 2022. Ces ventes complémentaires seront composées d'environ 600 lots : 90 chaises, 90 fauteuils, 80 lits simples, 230 bureaux, une quarantaine de tables, une soixantaine de buffets et 150 buffets bas, une vingtaine d'armoires, 190 meubles de rangement bas ainsi que divers autres objets (lampes, boîtes à clés, bancs, chevets, tables basses, machines à coudre, chariots ...) datant tous des années 50 et 60.





ADER
Nordmann & Dominique



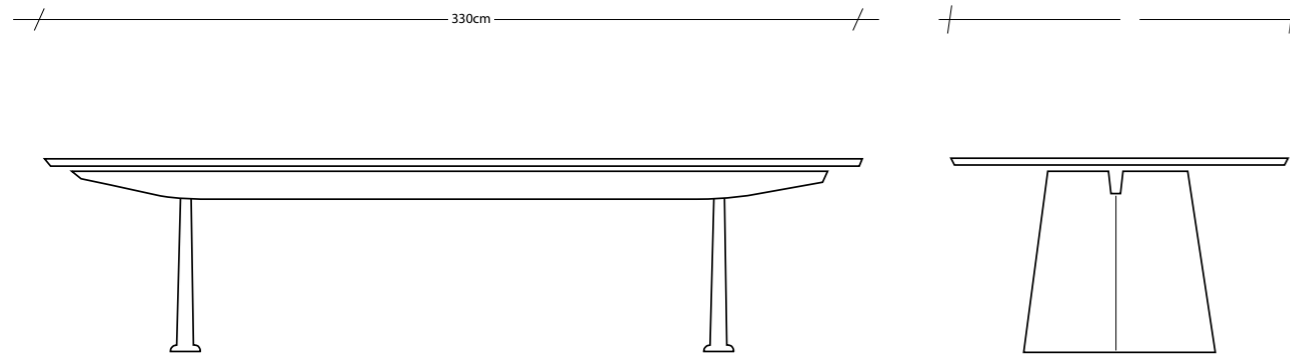
**JEAN
PROUVÉ**
(1901-1984)

Vente à Drouot
le Vendredi 3 juin 2022
à 14h salle 1-7

Expositions publiques
à Drouot :
Jeudi 2 juin de 11h à 20h
Vendredi 3 juin de 11h à 12h
Salle 1-7

Xavier DOMINIQUE
Responsable de la vente
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09

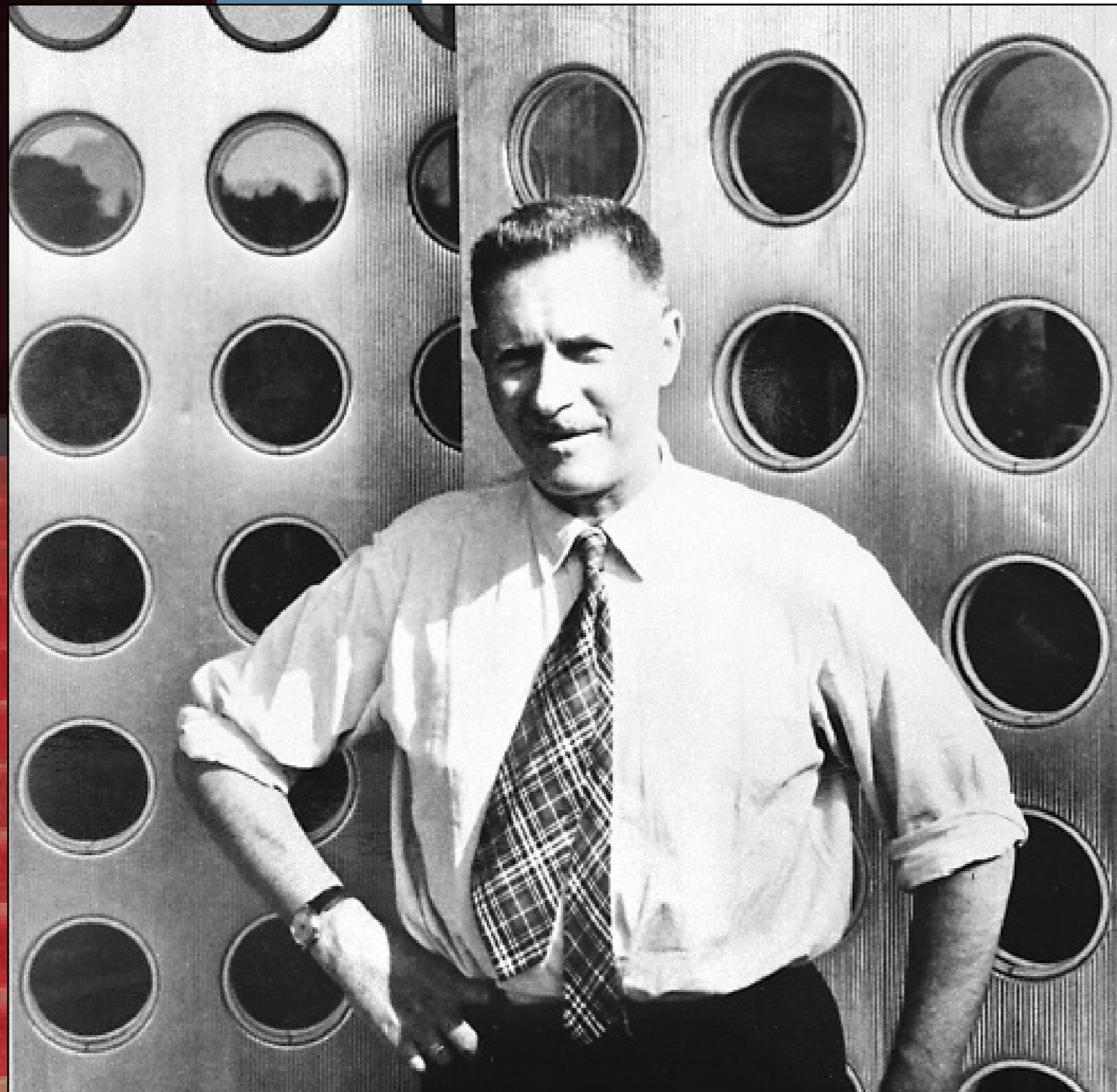
Elsa JOLY-MALHOMME
Elsa.joly-malhomme@ader-ep.com
Tél : 01 76 21 26 41



Deux exceptionnelles tables provenant
du réfectoire de la Résidence universi-
taire Jean Zay à Antony et conservées
jusqu' alors par le Crous de l'académie de
Versailles.

Emmanuel EYRAUD
Expert, membre de la Compagnie
Nationale des Experts
Assisté de **Carole FERREZ**
& **Maëlle LOPEZ**
27, rue Saint-Dominique
75007 PARIS
eyraud.expert@free.fr
Port.: 06 07 83 62 43
Tél.: 01 45 54 97 51

Vendredi 3 juin 2022



J. PROUVÉ

« Ce modèle est complètement novateur, rien ne ressemble à cette table dans la décennie précédente, ni même dans celle pendant laquelle elle va être construite. »

Emmanuel Eyraud

Le 3 juin prochain, la maison de ventes Ader, en collaboration avec sa filiale Ader Entreprises & Patrimoine, proposera aux enchères à l'Hôtel Drouot deux exceptionnelles tables de Jean Prouvé, modèle Centrale dit Trapèze, version longue. Provenant directement de la résidence universitaire Jean Zay à Antony, elles ont été réalisées par l'architecte-designer en 1956 - sur un modèle conçu en 1952 - pour le réfectoire de l'établissement.

La vente aux enchères de ces tables s'inscrit dans un projet global et orchestré par leur propriétaire, le Crous de l'académie de Versailles qui se mobilise depuis six mois en s'appuyant sur des partenaires très aidants pour donner une seconde vie au mobilier de l'ancienne résidence universitaire Jean Zay.



JEAN PROUVÉ (1901-1984) – COLLECTION DU CROUS (CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES) DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES.

Table centrale, dite communément Trapèze, version longue, la conception du modèle initiée en [1952], notre exemplaire réalisé en 1956 pour la Résidence universitaire Jean Zay à Antony.

Grande table rectangulaire prévue à l'origine pour un réfectoire de la Résidence universitaire d'Antony. Le pied en tôle pliée, soudée et laquée noir. Le plateau, à la tranche chanfreinée, en stratifié à finition noire.

H. 73 cm – L. 332 cm – l. 72 cm

Provenance : Résidence universitaire Jean Zay à Antony.

Œuvre vendue au profit du Crous (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et scolaires) de l'académie de Versailles.

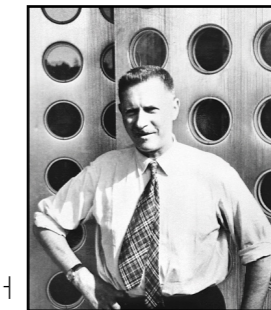
Estimation : 500.000/800.000 € (chacune)

« C'est une table mythique ! »

Xavier Dominique



INTRODUCTION



La photo est éloquente : poings sur les hanches, manches remontées. C'est tout un pays, sinistré par la Seconde Guerre mondiale, qu'il faut reconstruire. Certaines régions sont plus touchées que d'autres ; dévastées pour être exact. C'est le cas de la Lorraine où vécut l'artisan ferronnier qui deviendra l'un des architectes et designers incontournables de l'après-guerre : Jean Prouvé. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme fondé par le Gouvernement provisoire de la République fait appel à Prouvé dans différents projets de reconstructions. C'est à ce titre qu'il livre, pour des écoles, universités et établissements culturels un mobilier et une architecture fondés sur une

logique de fonctionnalité et défendant une esthétique sans artifice, utilitaire avant tout. Le Ministère de l'Éducation Nationale, l'association des sinistrés de Lorraine et l'abbé Pierre, feront également appel à ses compétences, lui octroyant un rôle majeur au lendemain du conflit dévastateur. Il s'agit de reconstruire le corps et l'esprit de la nation. Façades, bâtiments, chaises, tables, salles de cours... Il faut faire vite et bien. Vite, bien, et beau. Car l'architecte est le fils du très talentueux -Victor Prouvé- un des fondateurs de l'École de Nancy, qui prônait déjà l'art pour tous, et l'art en tout. Il en est le continuateur. Chaque objet doit être beau, chaque architecture doit être de son temps.

« Étant tout jeune déjà en 1914,
j'étais un passionné de mécanique
[...] d'aviation... »

Jean Prouvé en 1983.

« *Légèreté, solidité, fluidité, modernité* », ce sont les mots qu'emploie l'expert Emmanuel Eyraud au sujet des deux tables « Trapèze » qui seront prochainement mises aux enchères. Définir une pièce de mobilier ou un ouvrage d'architecture avec de tels adjectifs était encore impossible avant que Jean Prouvé n'ouvre ses ateliers. C'est l'industrie, à la pointe, qui permet de faire entrer ces mots dans le cahier des charges de Prouvé. Il les place au cœur de ses réalisations : construire pour le plus grand nombre, à grand renfort de feuilles d'acier, de plieuses, d'emboutisseuses, de tôles inoxydables laquées, de piètements fuselés et de plateaux mélaminés.

« *La maison de mes rêves est fabriquée dans une usine* »

Jean Prouvé.

« *La maison de mes rêves est fabriquée dans une usine* » pour reprendre les mots exacts de l'architecte-designer : l'industrie au service du rêve. Ce rêve qu'il porte et auquel il se consacre, c'est celui d'entamer une nouvelle page d'Histoire, croire au progrès, s'engager pour un monde meilleur, standardiser et industrialiser pour permettre la démocratisation des équipements. Sa fascination pour l'ingénierie aéronautique, et son enthousiasme pour les idéaux avant-gardistes de Robert Mallet-Stevens et de le Corbusier joueront pour beaucoup dans la réalisation de ce rêve.

Jean Prouvé à Antony, un projet pilote pour les Résidences universitaires

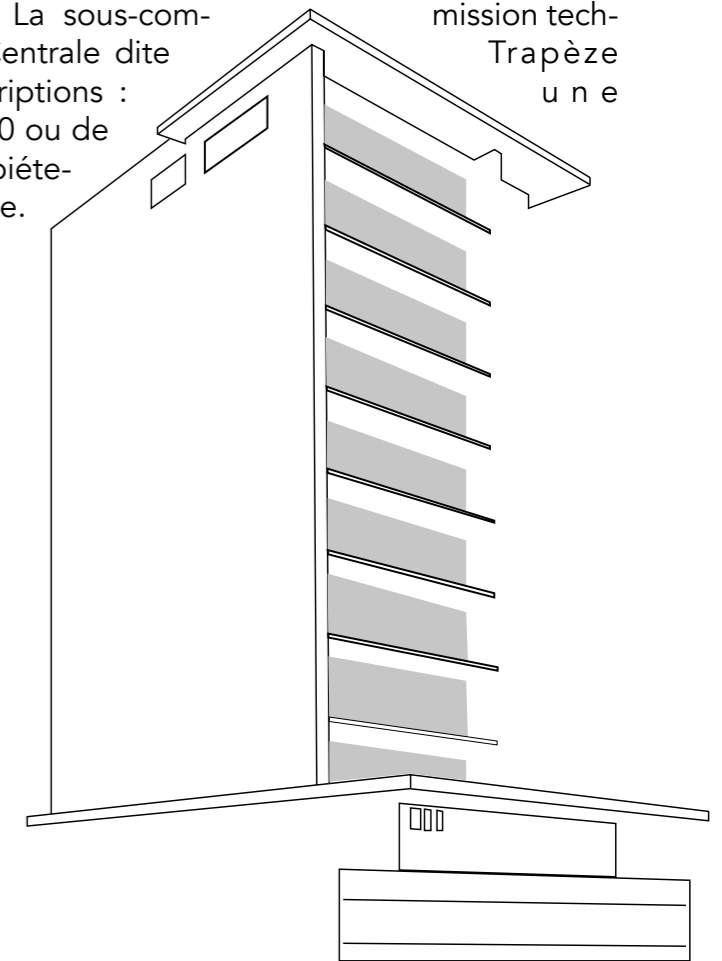
Parmi les grands chantiers industriels de l'après-guerre, la construction des résidences universitaires est un projet majeur. Outre la nécessité de loger près de 3 000 étudiants, pénalisés par le manque de logements détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, ce programme vise aussi à construire l'environnement des « hommes de demain »*.

En 1946, le ministère de l'Éducation Nationale demande l'étude de la création d'une résidence universitaire modèle à Antony. En 1952, une convention est signée entre l'Université de Paris et l'Office HLM du département de la Seine (devenu Hauts-de-Seine en 1968). La maîtrise d'œuvre de cette résidence universitaire est alors confiée à l'architecte et urbaniste Eugène Beaudouin, éminente figure de l'architecture moderne et architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux depuis 1933 ; ce choix est explicite quant à la nature novatrice du projet.



Antony abritera plus de 2 000 logements étudiants. Le site sera complété par la construction de divers espaces communs (bibliothèque, crèches, centre médical, salle de spectacle, complexe sportif, restaurant universitaire).

Pour répondre à cette commande publique, deux concours sont organisés. Un en 1955 pour l'aménagement des chambres d'étudiants (Jean Prouvé en meublera 148) et le second en 1956 pour les espaces collectifs avec comme directives pour l'ameublement « production industrielle et rationalisation de l'habitat ». Jean Prouvé, qui a déjà aménagé la Cité universitaire de Nancy en 1933 et la faculté de droit d'Aix-en-Provence en 1952, remporte, avec la société Mobilor le concours de l'aménagement des espaces collectifs. Ces deux acteurs ont pour mission de réaliser les vestiaires, les chaises et les tables pour le restaurant universitaire de la Résidence. La sous-commission retient le modèle de table Centrale dite « Trapèze » qui répond parfaitement aux prescriptions : table avec un plateau de 2 mètres 20 ou de 3 mètres 30 qui reposerait sur un piétement en tôle d'acier pliée et laquée. Sa ligne, totalement novatrice, est énergique. Sa structure, quasiment architecturale, évoque la légèreté en même temps que la solidité. La frontière entre architecture et mobilier disparaît : le modèle devient une création emblématique du designer.



*expression employée dans l'article « Architecture d'aujourd'hui pour les hommes de demain »

- Maison Française de 1956.



La table Trapèze : une création emblématique de Jean Prouvé

« L'idée principale de Jean Prouvé, celle que l'on reconnaît tout de suite, c'est celle d'un bâtisseur, d'un constructeur : ces tables ressemblent plus à une architecture qu'à une création mobilière » Emmanuel Eyraud

Toute l'exception de cette table réside ici : le plateau ne repose pas sur des pieds mais sur un large piétement, massif, sculptural. La traverse centrale est en effet soudée sur deux plots en forme d'aile d'avion, qui reçoivent le plateau. Techniquement, cette prouesse est rendue possible grâce à l'acier, matériau souple, que l'on peut emboutir, profiler et qui répond aux critères de liberté et de rapidité chers à Jean Prouvé. L'homme, grand amoureux de l'acier, est en même temps l'architecte de l'urgence. Le piétement est profilé comme les ailes d'un avion : cette ligne aérodynamique confère une énergie, une tension à l'objet.

« Étant tout jeune déjà en 1914, j'étais un passionné de mécanique, un passionné d'aviation, un passionné de tout ce qui se créait à ce moment-là. A tel point que je n'ai eu qu'une idée, c'est de devenir pilote d'avion et je le suis devenu »

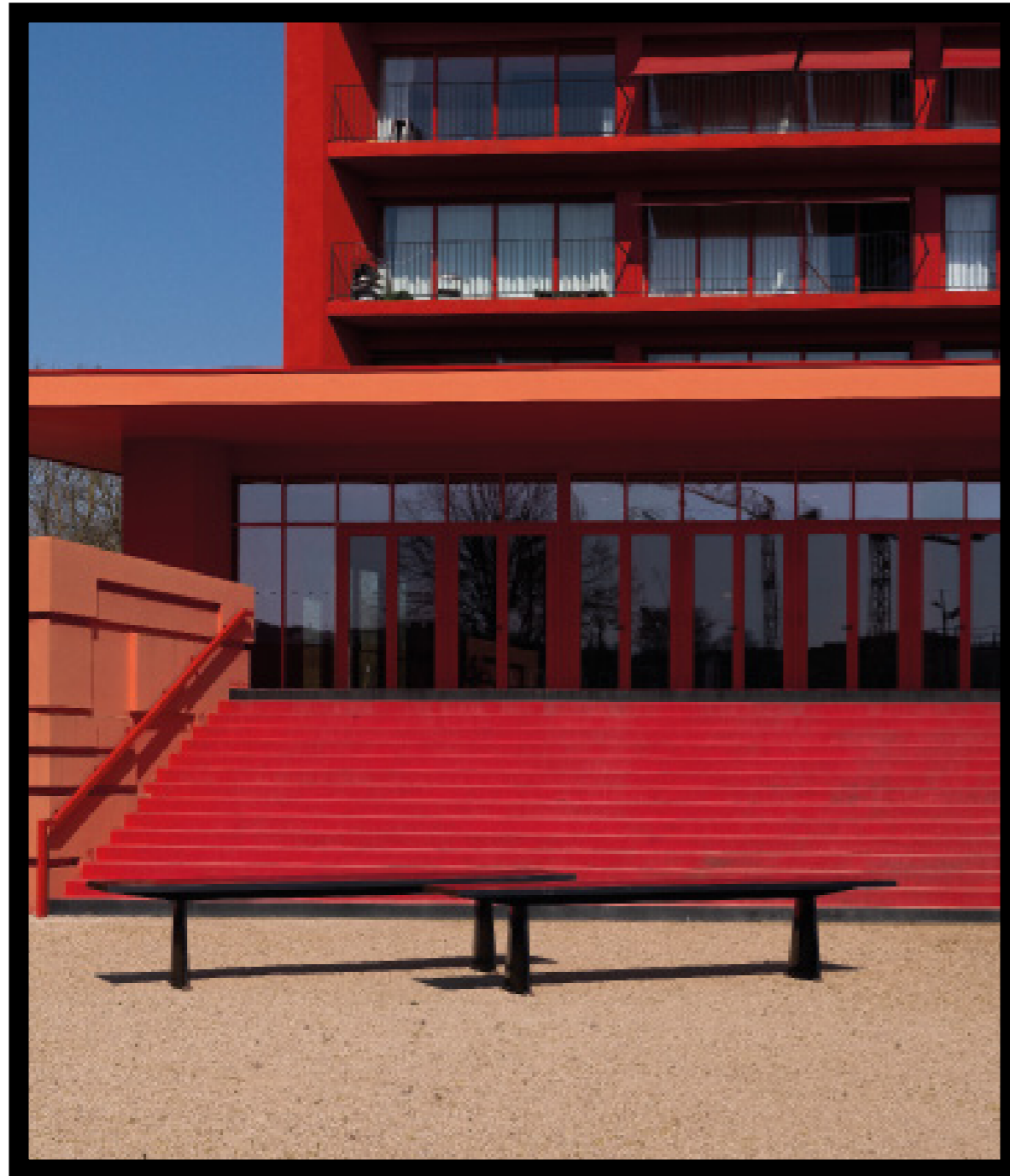
Jean Prouvé en 1983.

En 1951 déjà, Jean Prouvé et Charlotte Perriand avaient conçu des tables pour l'École de Médecine avec un piétement trapézoïdal en tôle pliée. Ce projet servira de matrice à la table *Centrale* dessinée en 1952, puis réalisée en 1956 pour la résidence universitaire Jean Zay.

Le Crous et le Patrimoine du XXe siècle

Le Crous participe à la préservation de ce patrimoine, par la conservation au sein de son inventaire et par le dépôt et par le don aux collections publiques nationales de pièces uniques retrouvées et d'exemplaires témoins des autres modèles remarquables.

À partir de 1990, certains bâtiments de la Résidence universitaire Jean Zay, en mauvais état, ont été détruits. Son propriétaire, le Crous de l'académie de Versailles, soucieux de la préservation du patrimoine, céda alors une partie du mobilier qui équipait les établissements. C'est à l'initiative du Crous, conscient de l'intérêt de ces tables *Centrale* de Jean Prouvé, que trois d'entre-elles ont rejoint les collections nationales : une au Musée des Arts Décoratifs, une au Musée National d'Art Moderne-Centre Georges Pompidou, la dernière (encore aujourd'hui la propriété du Crous) en dépôt au Musée des Beaux-Arts de Nancy. En 2016 le Crous a cette fois fait le choix de conserver, dans un garde-meuble, l'intégralité du mobilier restant qui datait de la construction de la Résidence. Le mobilier conservé par le Crous de Versailles était principalement destiné aux chambres d'étudiants.



« Le Crous de l'académie de Versailles donne une seconde vie au mobilier réformé de la Résidence universitaire Jean Zay à travers quatre ventes innovantes dans leur format éco-responsable et solidaire. »

Elsa Joly-Malhomme

Ce sont des designers comme Raphaël Raffel, Marcel Gascoin, Pierre Guariche, Jean Doms, Roger Landault ou Robert Charroy qui ont conçu la majeure partie de ce mobilier édité par la société Mobilor : les matières traditionnelles comme le bois y rencontrent la modernité des structures métalliques tubulaires. Du bureau aux meubles d'appoints, les étudiants évoluent alors dans des ensembles à la fois unifiés et fonctionnels.

Certains des designers mobilisés dans l'ameublement de la résidence d'Antony, comme Guariche ou Gascoin, ont par ailleurs participé aux côtés de Prouvé et Perriand au mouvement de l'Union des Artistes Modernes, actif entre 1929 et 1958.

Au cours de cette opération, le Crous a identifié deux ensembles de mobilier de bureau « direction » du XXe siècle attribués aux designers Raphaël Raffel (1912-2000) et Pierre Chapo (1927-1987) qu'il conservera comme témoins de cette riche histoire patrimoniale. Enfin, un don de pièces de mobilier meublant une chambre d'étudiant a été proposé à la ville d'Antony afin que certains objets puissent être conservés sur le lieu pour lequel ils ont été produits.

GLOSSAIRE

Le Crous de l'académie de Versailles

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires dit « Crous » de l'académie de Versailles est un établissement public administratif sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de La Recherche et de L'Innovation. Il accompagne la vie des étudiants dans les quatre départements qui composent l'académie de Versailles : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val d'Oise (95).

Il a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en contribuant à assurer une qualité d'accueil et de vie propice à la réussite de leur parcours de formation. Parmi ses missions, outre la restauration et l'hébergement, figure l'instruction des dossiers sociaux des étudiants (bourses) et l'accompagnement social des plus précaires d'entre eux. Son action touche ainsi les étudiants des 6 sites universitaires et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Versailles : Versailles Saint-Quentin, Évry, Paris-Saclay, Hauts-de-Bievre, Nanterre, Cergy-Pontoise. Il gère plus de 125 structures de restauration et résidences universitaires (près de 10 000 lits) sur plus de 30 communes.

La direction nationale des interventions domaniales (DNID)

La DNID est le 1^{er} opérateur des ventes des biens mobiliers réformés des administrations : avec ses 13 commissariats aux ventes répartis sur tout le territoire, elle organise 120 ventes aux enchères en ligne par an, pour un chiffre d'affaires de 79M€ en 2021. En 2020, La DNID a mis un site internet (dons.encheres-domaine.gouv.fr) à la disposition des organismes publics qui leur permet de publier leurs offres de dons de mobiliers, et notamment des matériels informatiques non valorisables à destination de divers bénéficiaires (autres administrations, collectivités locales, associations et fondations reconnues d'utilité publiques). Plus de 12 000 biens sont proposés sur le site à ce jour.



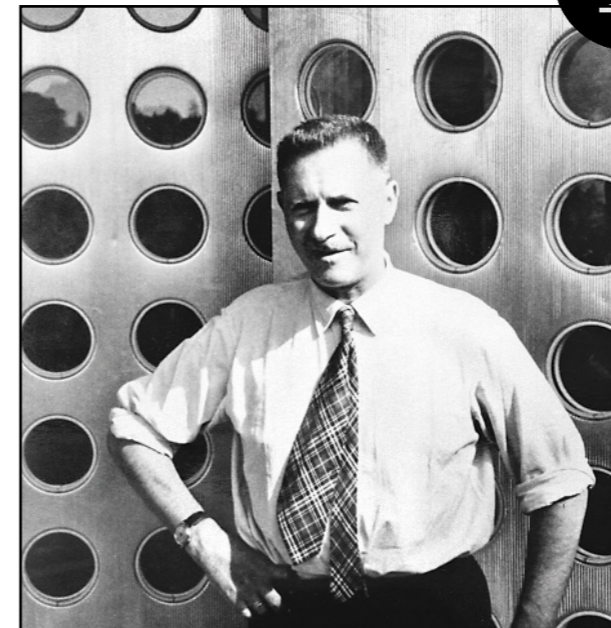
Le campus Versailles

Ce campus, pôle de formation, d'innovation et de pratique unique en France est un projet initié par le Château de Versailles, l'académie de Versailles, CY Cergy Paris Université et la Région Île-de-France, avec le soutien de la Fondation Bettencourt-Schueller. Conçu autour de cinq filières (patrimoine bâti, métiers d'art, horticulture et paysages, accueil et tourisme, gastronomie), le Campus anime un réseau de formateurs composé de lycées professionnels de l'académie de Versailles, de centres de formation d'apprentis, d'écoles d'arts appliqués, de design, de parcours universitaires divers. Il mobilise aussi des artisans spécialisés, des entreprises et des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour l'insertion. Le campus met en œuvre des projets de formation innovants et attractifs destinés à des publics variés, des collégiens aux publics professionnels en reconversion.





ADER
Nordmann & Dominique



**JEAN
PROUVÉ**
(1901-1984)

Vente à Drouot
le Vendredi 3 juin 2022
à 14h salle 1-7

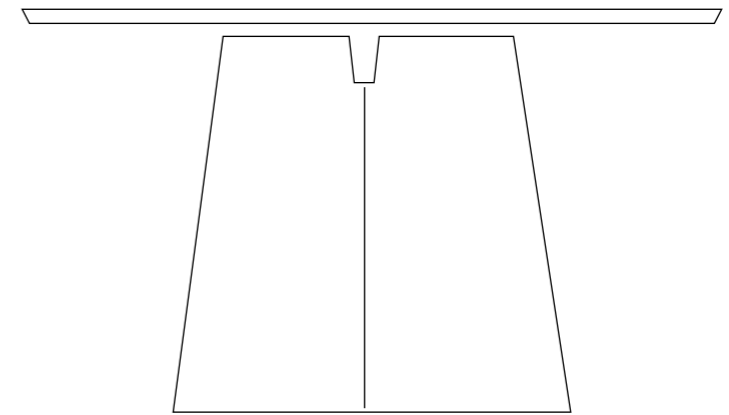
Expositions publiques
à Drouot :
Jeudi 2 juin de 11h à 20h
Vendredi 3 juin de 11h à 12h
Salle 1-7

Xavier DOMINIQUE
Responsable de la vente
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09

Elsa JOLY-MALHOMME
Elsa.joly-malhomme@ader-ep.com
Tél : 01 76 21 26 41

Deux exceptionnelles tables provenant
du réfectoire de la Résidence universi-
taire Jean Zay à Antony et conservées
jusqu'alors par le Crous de l'académie de
Versailles.

Emmanuel EYRAUD
Expert, membre de la Compagnie
Nationale des Experts
Assisté de **Carole FERREZ**
& **Maëlle LOPEZ**
27, rue Saint-Dominique
75007 PARIS
eyraud.expert@free.fr
Port.: 06 07 83 62 43
Tél.: 01 45 54 97 51



Contact presse :

Pauline BODDAERT
pauline.boddaert@artcento.com
06-79-55-85-48

ARTCENTO
CONCEPTION - RÉDACTION - DESIGN